

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 12 OCTOBRE 2022

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 16
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 6 octobre 2022

Date de publication : 2 novembre 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le douze octobre à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Bernard COTTIN, Loïc COLTEL, Bernard FAVRE, Willy BONFY, Fabrice THERVILLE et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Laure SEYDOUX, Marie-France AULAS, Sonia BLONDEAU, Sophie DUMONTEL.

Excusé(es) : Mme Virginie THIVENT a donné procuration à Mme Marie France AULAS, M. Dominique JOBARD, M. Benoît MEILHAC.

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Corinne MERLIN.

Objet : 2022/1210/058 – *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 2 septembre 2022.*

Le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil municipal s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2022.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2022.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme
Le 24 octobre 2022,
Le Maire, Robert LUQUET

